



PC.DEL/13/11  
13 January 2011

Original: FRENCH

## **UNION EUROPÉENNE**

**Conseil permanent spécial de l'OSCE N° 846  
Vienne, le 13 janvier 2011**

### **Déclaration de l'Union européenne relative à l'attentat terroriste d'Alexandrie**

---

Faisant suite aux déclarations de la porte-parole de Mme Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne, le 1er janvier, et de M. Van Rompuy, président du Conseil européen, le 4 janvier, l'Union européenne exprime son indignation la plus profonde face à l'abominable attentat commis devant une église copte d'Alexandrie, le 31 décembre dernier, touchant les fidèles de l'église, ainsi que des passants. Rien ne saurait justifier un tel crime.

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes, et souhaitons un rétablissement rapide aux nombreux blessés. Nous assurons le peuple égyptien de notre profonde compassion dans cette épreuve.

Nous soutenons fermement les efforts des autorités égyptiennes pour protéger la liberté de conscience, de religion ou de conviction et pour traduire les responsables de ce crime en justice. Nul ne doit être inquiété, ni a fortiori craindre pour sa vie, en exerçant le droit fondamental de pratiquer librement sa foi. Les personnes exerçant cette liberté doivent être protégées et tous leurs droits fondamentaux garantis. Pour cela, il est nécessaire de lutter contre toutes les formes d'intolérance, dont l'intolérance religieuse.

L'Union européenne réitère sa détermination à combattre le terrorisme et l'extrémisme, et à agir pour que les individus puissent vivre en paix quelle que soit leur religion ou conviction. Elle exprime sa pleine solidarité avec l'Égypte face à ces violences intolérables, qui s'opposent à toutes les valeurs de ce pays.

La CROATIE\*, l'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE\*, l'ISLANDE, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le LIECHTENSTEIN et la NORVÈGE, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'UKRAINE, la RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, l'ARMÉNIE, la GÉORGIE, le SAN MARIN et L'ANDORRE se rallient à cette déclaration.

\*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

\*\*L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.